

Le diagnostic design : un formidable outil de conquête de marchés de design

NOUVEAUTÉ
2021

Analyser les besoins globaux des clients, hors de toute commande, avec pour objectif de couvrir tous process internes et externes de l'entreprise

8 demies journées / 30h
ou 4 jours / 30h

Tarif prise en charge 100% OPCO
Tarif de référence

1 350 € HT
1 950 € HT (possibilité en intra-entreprise)

Demandez la prise en charge de votre formation par votre OPérateur de COmpétences (OPCO)

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences d'analyse et de synthèse pour être en mesure de dispenser une prestation de diagnostic auprès d'une entreprise
- Intégrer les argumentaires pour sensibiliser le dirigeant d'une entreprise à l'intérêt d'un diagnostic préalable à une démarche design,
- Disposer des outils pour réaliser une analyse synthétique permettant de valider un état des lieux de l'entreprise et de son marché sous l'angle du design,
- Établir une feuille de route pour mettre en œuvre une démarche design adaptée à la situation et aux besoins de développement de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

Designers expérimentés quelle que soit leur spécialité.

PRÉ-REQUIS

Justifier d'une expertise en design.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz et évaluation en amont de la formation ; présentiel / à distance pour la durée de la formation ; validation des acquis après la formation (voir modalités page 22). Alternance de théorie et de pratique individuelle ou en petits groupes grâce à de nombreux exercices pratiques.

ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Reportez-vous au paragraphe traitant ce sujet en page 22 de ce document

PROFIL DU FORMATEUR

Christophe Lemaire est designer indépendant ayant plus de 5 ans d'expérience en enseignement. Il est administrateur de l'Alliance France Design depuis 2013, en charge de la formation continue.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire qui a suivi toute la formation reçoit une attestation de fin de formation.

PROGRAMME

Diagnostiquer le design

- Savoir développer un argumentaire pour convaincre le client de l'utilité du diagnostic, de son ambition et de son faible coût ;
- S'acculturer au design, à tous les métiers et à toutes les spécialités. Cette condition est nécessaire pour les designers spécialistes dans un domaine particulier du design pour réaliser un diagnostic complet sur tous les champs intéressant le client ;
- Comprendre que, dans un diagnostic design, le designer doit embrasser toute la problématique du client au delà de son domaine d'expertise, dans tous les secteurs du design (message, identité, espace, produits...) et dans toutes les spécialités (web, graphique, textile, produit, culinaire, retail, scénographie, signalétique...);

La méthode d'analyse des besoins du client

- Savoir faire la check-list des points de contrôle (présence ou absence de design dans l'entreprise) et vérification de leur pertinence ;
- Faire la check-list de la propriété intellectuelle sur les créations de la propriété littéraire et artistique et les créations faisant l'objet de dépôt de propriété industrielle. État et valeur des biens incorporels ;
- Évaluer la qualité des interfaces. Valider si elles sont porteuses de sens pour l'entreprise cliente. Valider si elles sont compréhensibles et utilisables par les clients de l'entreprise ;
- Évaluer la création de valeur au sein de l'entreprise (valeur financière et valeur d'image) grâce au design, les indicateurs mis en place et les outils de mesure des indicateurs.

OUTILS : ENQUÊTES, INTERVIEWS

La rédaction du diagnostic et des recommandations

- S'identifier à l'entrepreneur et se projeter dans son entreprise pour envisager des voies de développement grâce au design. Savoir expliquer ses choix et ses motivations ;
- Savoir en dire suffisamment, mais ne pas s'engager et ne pas matérialiser d'idées qui pourraient être soumises à propriété intellectuelle ;
- Répondre spécifiquement et exclusivement au cahier des charges de diagnostic design ;
- Savoir exprimer son opinion ou point de vue de manière constructive et sécurisante pour le client.

OUTILS : LA TRAME DU DIAGNOSTIC DESIGN, LES OUTILS DE DIFFÉRENCIATION

La restitution au client et le suivi

- Comprendre que le document de restitution doit être autonome ;
- Constituer une liste de designers spécialistes aptes à intervenir sur le dossier et disposer de cette liste pour répondre aux besoins du dossier ;
- Savoir se positionner comme conseil en design ;
- Savoir intervenir comme praticien en respectant le cadre défini par le cahier des charges que vous avez vous-même contribué à définir ;

Programmation de la formation pour 2021

22 (matin), 23 (matin) février et 2 (matin), 3 (matin), 11 (a.m.), 12 (a.m.), 16 (matin), 17 (matin) mars	février / mars	2021
7, 8, 16, 17, 21, 23, 29, 30 juin 2021 à distance (8 après-midi)	juin	2021
4, 5 (matin), 11, 12 (après-midi), 18, 19 (matin), 25, 26 (après-midi)	octobre	2021

LIEU DE LA FORMATION

A distance par Zoom, sous la forme de réunion, permettant à chacun d'intervenir, de prendre la parole et de partager son écran.

ACCÈS

Les coordonnées de la réunion sont transmises quelques heures avant le début de la formation

AIDE À LA PROPOSITION DE DIAGNOSTIC DESIGN

BPI France propose au PME et ETI une aide sous la forme d'une subvention allouée à cette démarche de diagnostic. Pour plus de renseignements, se référer à cette page : <http://diagdesign.bpifrance.fr/>

Cette formation permet de « normaliser » cette démarche de diagnostic et de la rendre accessible à des designers indépendants.

Formation recommandée par l'Alliance France Design

15
consilium



Alliance
France
Design



Informations pratiques

Tout ce qu'il vous est nécessaire de savoir pour préparer et participer à votre formation.

Pour s'inscrire

- par mail : christophe@consiliom.design
- par téléphone : **06 13 23 53 89**
- par courrier : **Consiliom**
72 boulevard de Sébastopol 75003 Paris



pour les formations sans financement par un OPCO ou Pôle Emploi :
QR code ci-contre ou
<https://urlz.fr/bZDZ>

Délai d'accès en formation

Minimum de 3 jours ouvrés, sous réserve de non demande de prise en charge par un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, employeur)

Procédure d'inscription

- J'adresse le formulaire d'inscription en page 15
- Je reçois par mail ou SMS un accusé de réception qui confirme ma demande d'inscription
- Je reçois de la part de Consiliom le devis détaillé de la formation et la fiche descriptive de la formation
- Si j'ai droit au financement de ma formation par un OPCO (OPérateur de COmpétences) ou par Pôle Emploi, je constitue mon dossier de demande de financement au moins six semaines à l'avance (voir pièces du dossier plus loin).
- Si je n'ai pas de prise en charge du financement de ma formation, je règle l'acompte de 30%.
- Je reçois ma convocation valant confirmation de formation au plus tôt 15 jours avant la formation.

Procédure d'inscription

- Si vous êtes artiste-auteur, votre OPCO est l'AFDAS. La constitution du dossier de financement est expliquée à cette page : <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>
- Si vous êtes profession libérale (ex RSI), connectez-vous au FIFPL à cette page : <https://www.fifpl.fr/>. Pas de subrogation avec le FIFPL. Vous devez avancer les frais de la formation.
- Si vous êtes salarié, adressez-vous à votre service des ressources humaines pour connaître la procédure.

Transports

- MÉTRO : Ligne 2 station Barbès Rochechouard
Ligne 4 station Gare du Nord (sortie Boulevard de Denain) ou Barbès Rochechouard,
Ligne 7 station Poissonnière,
- TRAIN ET RER : Paris Gare du Nord
- VOITURE : un parking est situé au 5 rue d'Abbeville 75010 Paris.
- VELIB : Stations 9002, 9114 et 10029

Lieu des formations

- Les formations en centre se déroulent toutes, sauf mention contraires, dans les salles de réunion, 11 rue de Belzunce, c/o Maison des photographes 75010 Paris
- Les formations à distance sont dispensées sur la plateforme ZOOM.

Le premier jour de la formation (sur place)

- L'accueil est ouvert 30 minutes avant le début de la formation. Vous êtes guidé vers votre salle de formation.
- Un petit déjeuner d'accueil est à votre disposition.
- Boissons chaudes et fraîches, fruits et biscuits à discrétion pendant toute la formation
- Les horaires des formations diurnes sont de 9h30 à 18h, soit 7h heures et 30 minutes de formation garantie.
- Les horaires des formations en soirée sont de 19h à 22h, soit 3 heures de formation garantie.
- Les horaires sont adaptables en fonction des contraintes exprimées par les stagiaires, notamment pour des impératifs de transports

Conditions d'accueil

- 8 stagiaires pour les formations expertes
- 10 stagiaires pour les formations ouvertes à tous, diurnes
- 18 stagiaires pour les formations en soirée

Suivi de formation

- Signature de la feuille d'émergence obligatoire
- Attestation de formation envoyée par mail à l'issue du stage

Evaluation des stagiaires et de la formation

- En cours de formation : chaque fin de module fait l'objet d'une interrogation collégiale qui permet de valider les acquis des stagiaires et de revenir sur les points d'incompréhension
- Exercices : des exercices ponctuent la formation et permettent aux stagiaires de s'approprier les contenus.
- A chaud : Formulaire d'évaluation de la formation et bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs, à restituer au formateur le dernier jour avant votre départ.
- A froid : Une à quelques semaines après la formation, le stagiaire reçoit un questionnaire d'évaluation de transfert de compétences, à retourner dans les plus brefs délais.
- Après six mois environ, un questionnaire concernant la mise en place des contenus de la formation est adressé au stagiaire, à retourner dans les plus brefs délais.

Satisfaction des stagiaires

Il sera demandé aux stagiaires de formuler une recommandation sur le site LinkedIn. Cette recommandation pourra être exploitée en citant le nom du stagiaire dans des documents de communication de Consiliom.

Bulletin d'inscription

→ À retourner à Consiliom :

Par mail à christophe@consiliom.design, ou

Par SMS au **06 13 23 53 89**

Raison sociale
Numéro de SIRET
Adresse
Code Postal Ville.....
Nom et prénom du responsable chargé de l'inscription.....
Fonction.....
Tél. Mail.....

Le stagiaire

Nom Prénom
Fonction.....
Tél. Mail.....

Formations / stages choisis

❶ Date / / 2020 - Intitulé :

Prix HT en € : TVA (+20%) TTC

❷ Date / / 2020 - Intitulé :

Prix HT en € : TVA (+20%) TTC

❸ Date / / 2020 - Intitulé :

Prix HT en € : TVA (+20%) TTC

Le financement

Vos formations sont financées par un OPérateur de COmpétences (OPCO) Oui Non

Vos formations sont financées par un Pôle Emploi Oui Non

(si non, passer au financement par l'entreprise)

Nom de l'OPCO ou du centre Pôle Emploi.....

Adresse

Code Postal Ville.....

Tél. Mail.....

Nom et prénom du contact dans l'organisme

N° d'adhérent N° de prise en charge

Règlement de la formation par l'entreprise

→ Joindre un justificatif d'activité (KBis, SIRENE), un RIB et un chèque de 30% du montant TTC avec ce bulletin, soit :

→ Faire parvenir le solde au moins 5 jours avant le début de la formation

Règlement de la formation par l'OPCO ou Pôle Emploi

→ Joindre à votre bulletin d'inscription un chèque de garantie du montant TTC de votre formation. Ce chèque vous sera restitué dès accord de prise en charge par l'organisme de financement. Dans le cas contraire, au premier jour de la formation, il sera conservé et encaissé par Consiliom.

Nom, prénom et fonction du signataire

Date et cachet de l'entreprise

Signature

Une convention de formation professionnelle, en deux exemplaires, est envoyée au stagiaire avec la confirmation. Le stagiaire doit en retourner un exemplaire accompagné de la feuille de renseignements pédagogiques, du RIB, de l'acompte ou du chèque de caution.

Consiliom se réserve le droit de refuser un stagiaire qui n'aurait pas réglé la totalité de sa formation avant le premier jour.

Consiliom se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation sans dédommagement ni pénalité due au stagiaire ou à son entreprise.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le stagiaire, les conditions sont les suivantes :

Toute annulation ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par mail à christophe@consiliom.design

Une annulation ou un report intervenant au plus tard 8 jours avant le début de la formation n'entraînera aucun frais.

Une annulation ou un report intervenant moins de 8 jours avant de début de la formation donnera lieu à une facturation de 80% du montant de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Toute formation commencée est due en totalité